

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/118/1.1

Feuillet n° 129

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 18 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 décembre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Jean-Claude GUARISE donne pouvoir à Serge PEDENON, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Pierre DELMON, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Sabine MALARD, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Etude diagnostique du système d'assainissement de Terrasson-Lavilledieu : consultation des entreprises et demande de subventions

Considérant qu'avec l'application du nouvel arrêté préfectoral d'autorisation en date du 1^{er} mars 2019 concernant le système d'assainissement des eaux usées de Terrasson-Lavilledieu, la collectivité a l'obligation d'ici 2021 de fournir le diagnostic des réseaux de collecte des eaux usées ainsi qu'un programme de travaux y afférent.

AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019118-DE
Reçu le 19/12/2019

Compte tenu que la commune de Terrasson-Lavilledieu souhaite réaliser une étude diagnostique de leur réseau d'eaux pluviales, dans un souci de meilleure cohérence technique et afin de faciliter la gestion des différentes études, la Communauté de Communes et la commune s'accordent pour s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes.

Pour la mise en œuvre du groupement de commandes, une convention doit en définir les modalités entre les deux collectivités.

Il est proposé de constituer une commission des Marchés à Procédures Adaptées conformément au Code de la commande publique 2019, qui sera composée de la commission d'Appel d'Offres du coordonnateur auquel s'ajouteront deux représentants du Conseil municipal de la Commune.

Chaque collectivité procèdera au financement de leurs études respectives. Concernant les coûts de publication dans les journaux officiels, la Communauté de Communes procèdera au préfinancement et la commune de Terrasson-Lavilledieu remboursera sa part suivant les modalités inscrites dans la convention.

Considérant que le coût de l'étude, part Communauté de Communes, est estimé à 150 000 € HT.

Qu'un financement à hauteur de 50 % pourrait être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de 10 % auprès du Conseil Départemental dans le cadre du contrat territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** le lancement du diagnostic et du schéma directeur du système d'assainissement collectif ;
- **DECIDE** de constituer un groupement de commande avec la commune de Terrasson-Lavilledieu ;
- **DECIDE** de lancer la consultation de bureaux d'études spécialisés ;
- **DECIDE** de solliciter les aides financières du Conseil Départemental de la Dordogne et de l'Agence de l'Eau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/12/2019

Le Président,

Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019118-DE
Regu le 19/12/2019